

## Note de présentation du Compte Administratif



**Budget Annexe  
2020**

**SICTIAM**

AR Prefecture

I – BILAN FINANCIER 2020 AMENAGEMENT NUMERIQUE

006-250601879-20210330-21\_2021-BF  
Publié le 09/04/2021

Depuis le début du projet en 2016, les commandes de travaux avoisinent les 57.7 millions d'euros. Les études et les travaux de génie civil indispensables représentent une part majeure de ces coûts et constituent les préalables indispensables à la livraison et à la commercialisation des prises FTTH. Les difficultés initiales avec l'AMO, les difficultés opérationnelles sur le terrain notamment en raison du manque de main d'œuvre qualifiée, de la nature des sols et des aléas climatiques ont conduits aux retards dans l'avancement du projet. Ces difficultés ont été amplifiées en 2020 par la Covid\_19 et la tempête Alex.

L'année 2020 s'est terminée telle que :

- 57,6 M€ d'études et travaux ont été réalisés depuis 2016 dans le cadre de l'Autorisation de Programme ;
- 17 000 prises FTTH ont été déployées et affermées, et 140 km de réseau de collecte construits
- 14 000 prises FTTH sont commercialisables au 31 décembre 2020 ;
- Le marché cadre de travaux, lancé en 2016, s'est terminé par la signature de protocoles conventionnels avec les entreprises qui se sont engagées à livrer 26 000 prises FTTH prises au 1er trimestre 2021 ;
- Des procédures de passation sont en cours pour attribuer les nouveaux marchés de conception-réalisation qui permettront de finir le projet ;
- La tempête Alex a détruit des équipements du réseau d'initiative publique, dans les vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya, d'une valeur estimée à 4,2 M€.

II – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Compte Administratif 2020 clôture l'exercice avec un résultat excédentaire global de + 12 156 339,40 € (résultats cumulés et RAR en dépenses d'investissement (174 608,93€)).

Résultats d'exécution du budget annexe ANT

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des Sections
Recettes nettes	12 757 589,02 €	1 829 429,19 €	14 587 018,21 €
Résultat de l'exercice 2019	8 842 160,77 €	1 199 326,33 €	10 041 487,10 €
Total des Recettes	21 599 749,79 €	3 028 755,52 €	24 628 505,31 €
Dépenses nettes	10 188 034,81 €	2 109 522,17 €	12 297 556,98 €
Total des Dépenses	10 188 034,81 €	2 109 522,17 €	12 297 556,98 €
<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	<b>11 411 714,98 €</b>	<b>919 233,35 €</b>	<b>12 330 948,33 €</b>
Restes à réaliser au 31/12/2020	<b>174 608,93 €</b>		<b>-174 608,93 €</b>
<b>Résultats cumulés 2020 (y compris RAR)</b>			<b>12 156 339,40 €</b>

Les restes à réaliser concernent les opérations hors RIP.

## II.I- LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1. Les recettes de fonctionnement 2020

006-250601879-20210330-21\_2021-BF  
Publié le 09/04/2021  
Publié le 09/04/2021

Analyse	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	ÉVOLUTION 2019/2020
Impôts et taxes	0	0	0	0	0	
Dotations et subventions	620 000	646 504	646 504	646 504	646 504	0
Autres produits courants stricts	741 498,69	814 727,19	1 656 873,22	937 975,05	1 155 705,35	+23%
Atténuations de charges	0	0	0	0	0	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 361 498,69</b>	<b>1 461 231,19</b>	<b>2 303 377,22</b>	<b>1 584 479,05</b>	<b>1 802 209,35</b>	<b>+14%</b>
Produits financiers	0	0	0	0	0	
Produits exceptionnels (Hors cessions d'immobilisations)	1 000	42,85	3 703,18	3 430	27 219,84	+694%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 362 498,69</b>	<b>1 461 274,04</b>	<b>2 307 080,40</b>	<b>1 587 909,05</b>	<b>1 829 429,19</b>	<b>+15%</b>
Recettes de fonctionnement, opérations d'ordre	0	0	876	0	0	
Produits des cessions d'immobilisations	0	0	17 650	0	0	
Excédent de fonctionnement reporté	195 455,55	791 691,96	1 206 427,56	1 274 096,02	1 199 326,33	-6%
<b>=== TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ===</b>	<b>1 557 954,24</b>	<b>2 252 966</b>	<b>3 532 033,96</b>	<b>2 862 005,07</b>	<b>3 028 755,52</b>	<b>+6%</b>

Les recettes de fonctionnement s'élevaient à 3 M€ et présentent une augmentation de 6% (+167 k€) par rapport à 2019, essentiellement en raison de l'augmentation des autres produits de gestion courante et des produits exceptionnels.

Les recettes de fonctionnement sont composées de :

- ✓ Les cotisations 2020 (Chap 74 (Dotations et subventions)) : Elles demeurent stables et s'élevaient à 646,5 k€.

La part de fonctionnement des conventions territoriales d'investissement conduit une fois de plus cette année au versement de 620 000 € pour moitié à la charge du département, le reste réparti entre les EPCI ayant délégué la compétence (L1425-1 CGCT).

<b>CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT Construction au réseau fibre optique</b>	<b>Participation 2021</b>
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES	310 000 €
TOTAL DES EPCI	310 000 €
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE	26 847 €
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SOPHIA ANTIPOLIS	73 496 €
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE	29 330 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES d'AZUR	2 671 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DES PAILLONS	5 180 €
METROPOLE NICE COTE-D'AZUR	172 476 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>620 000€</b>

## AR Prefecture

- 006-250601879-20210330-21\_2021-BF  
 006-250601879-20210330-21\_2021-BF  
 Publié le 09/04/2021
- ✓ Les autres produits courants comprennent :
    - La refacturation à THD06 des frais d'EDR issus des NRAZO (12 336 € - Chap 70)
    - La location des fourreaux appartenant au SICTIAM ou encore ceux mis à disposition par la Métropole, facturée aux opérateurs SFR, Orange, Bouygues Telecom, a dégagé une recette de 876 k€, soit 10% d'augmentation par rapport à 2019 (+80 k€ - Chap 70)
    - Au titre de la construction du réseau, la livraison de 3 653 prises supplémentaires au titre de l'année 2020 entraîne le versement par le délégataire d'une redevance d'affermage forfaitaire de 49 €/prise, soit une redevance totale de 179 k€ (Chap 75).
    - Le contrat de la DSP prévoit une redevance complémentaire pour assurer un contrôle d'exécution de la DSP d'un montant de 50 k€ euros selon les indices d'actualisation retenus, atteignant près de 53 k€ en 2020 (Chap 75).
    - La redevance d'occupation NRAZO (Nœud de raccordement à l'abonné en zone d'ombre) à Orange pour un montant de 36 k€ (Chap 75).
  
  - ✓ Les produits exceptionnels (Chap 77) s'élèvent à 27 k€ et concernent la facturation des pénalités sur marchés pour des manquements tels que : hygiène, sécurité ou absence en réunion, (conformément au CCAP).
  
  - ✓ Le chapitre 002 enregistre le résultat reporté de fonctionnement (1,2 M€).

Répartition des recettes de fonctionnement



**AR Prefecture**

**2. Les dépenses de fonctionnement 2020**

000-250601879-20210330-21\_2021-BF  
Reçu le 09/04/2021  
Publié le 09/04/2021

Analyse	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020
Charges à caractère général	757 473	1 005 317,38	1 138 170,34	1 155 714,17	733 171,92	-37%
Charges de personnel	0	0	0	0	760 210,14	
Atténuations de produits	0	0	0	0	0	
Autres charges de gestion courante	2 699,40	82,50	450	300	24 753	+8151%
Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>760 172,40</b>	<b>1 005 399,88</b>	<b>1 138 620,34</b>	<b>1 156 014,17</b>	<b>1 518 135,06</b>	<b>+31%</b>
Charges financières	0	19 445,68	250 921,45	384 074,57	389 734,41	+1%
Charges exceptionnelles (Hors cessions d'immo.)	0	0	751 045,27	28 006,11	110 170,20	+293%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>760 172,40</b>	<b>1 024 845,56</b>	<b>2 140 587,06</b>	<b>1 568 094,85</b>	<b>2 018 039,67</b>	<b>+29%</b>
Dépenses de fonctionnement, opérations d'ordre	6 089,88	21 692,88	117 350,88	94 583,89	91 482,50	-3%
Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	
<b>=== TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ===</b>	<b>766 262,28</b>	<b>1 046 538,44</b>	<b>2 257 937,94</b>	<b>1 662 678,74</b>	<b>2 109 522,17</b>	<b>+27%</b>

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent 2,1 M€ ; elles ont globalement augmenté de 27% (+447 k€) par rapport à l'exercice 2019, essentiellement en raison de l'évolution des dépenses de gestion courantes ainsi que des charges exceptionnelles.

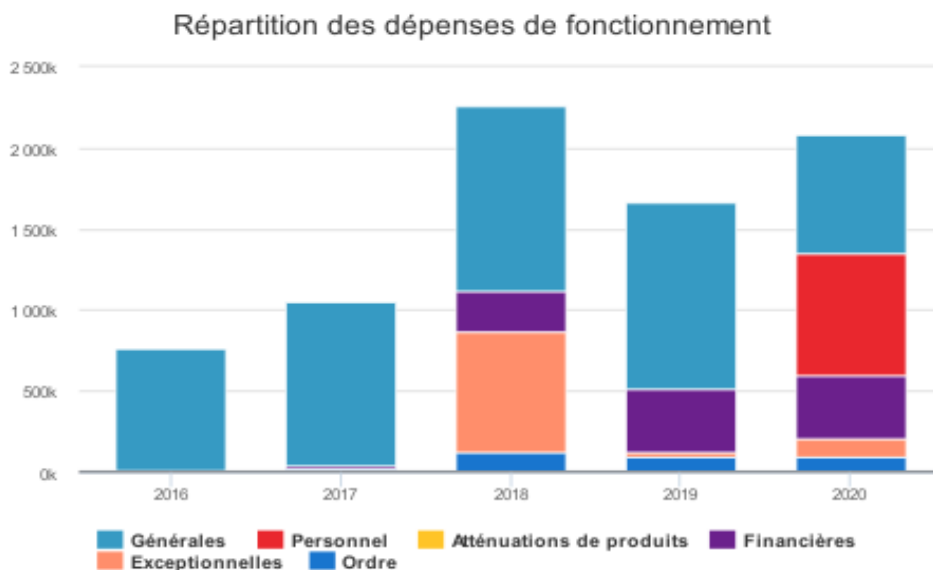
Elles comprennent :

- ✓ Les charges à caractère général (Chap 011) dont la diminution constatée entre 2019 et 2020 provient essentiellement du transfert en 2020 des charges de personnel refacturées, au chapitre 012 (760 k€).  
Elles sont principalement constituées :
  - des dépenses relatives au fonctionnement de la Direction de l'Aménagement Numérique, chargée du pilotage de ce projet. Il s'agit du loyer et charges de gestion courantes (téléphone, entretien des locaux, carburant, frais de déplacement...) et avoisinent en 2020 140 k€.
  - Les locations immobilières : locations NRA et liens pour NRAZO, hébergement des NRO, abonnements RTO..., réglées à Orange pour un montant total de 425 k€.
  - Les assurances des infrastructures de communication électronique et dommages aux biens pour 34 k€.
- ✓ Les charges de personnel : elles figurent au chapitre 012. Elles font l'objet d'une refacturation du budget principal vers le budget annexe pour un montant de 760 k€ en 2020.
- ✓ Les autres charges de gestion courante (Chap 65) pour un montant de 25 k€ concernent la redevance d'occupation du domaine public (RODP) versée au CD06.
- ✓ Les charges financières (Chap 66) restent relativement stables entre 2019 et 2020. Elles s'élèvent à 390 k€ comprennent les intérêts d'emprunts (439 k€) ainsi que les intérêts courus non échus (-50 k€).

- ✓ Les charges exceptionnelles pour un montant de 13 k€ ainsi que des pénalités de retard versées à Orange pour un montant de 13 k€ (Chap 67).
- ✓ Le montant des amortissements sur l'exercice 2020 (Chap 042), s'élève à près de 91,5 k€ (soit en baisse de -3% (-3 k€) par rapport à 2019).

AR de la Préfecture  
 006-25001879-20210330-21\_2021-BF  
 Reçu le 09/04/2021  
 Publié le 09/04/2021

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **2 109 522€**.



### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT :

Analyse	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	766 262,28	1 046 538,44	2 257 937,94	1 662 678,74	2 109 522,17	+27%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 557 954,24	2 252 966	3 532 033,96	2 862 005,07	3 028 755,52	+6%
Résultat de l'exercice	596 236,41	414 735,60	67 668,46	-74 769,69	-280 092,98	+275%
Excédent de fonctionnement reporté	195 455,44	791 691,85	1 206 427,56	1 274 096,02	1 199 326,33	-6%
Excédent de fonctionnement	791 691,85	1 206 427,45	1 274 096,02	1 199 326,33	919 233,35	-23%

Il en ressort un résultat de fonctionnement cumulé 2020 excédentaire, d'un montant de **919 233,35 €**.

## II.- LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Les dépenses d'investissement 2020

006-250601879-20210330-21\_2021-BF  
 du le 09/04/2021  
 Publié le 09/04/2021

Analyse	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020
Dépenses d'équipement brut	2 072 304,19	11 193 943,64	22 620 629,65	15 305 559,75	6 585 768,19	-57%
Dépenses financières d'investissement	0	0	0	20 437 148	18 100	-99,9%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement (hors annuité en capital)</b>	<b>2 072 304,19</b>	<b>11 193 943,64</b>	<b>22 620 629,65</b>	<b>35 742 707,75</b>	<b>6 603 868,19</b>	<b>-82%</b>
Remboursement de capital	0	0	0	279 724,31	288 116,03	+3%
Dépenses d'investissement, opérations d'ordre	0	0	876	0	3 296 050,59	
Excédent capitalisé 1068	0	0	0	0	0	
Déficit d'investissement reporté	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 072 304,19</b>	<b>11 193 943,64</b>	<b>22 621 505,65</b>	<b>36 022 432,06</b>	<b>10 188 034,81</b>	<b>-72%</b>

Les dépenses d'investissement enregistrent une nette diminution en raison des effets provoqués par la crise sanitaire (-72 %, -25,8 M€). Elles se déclinent comme suit :

- ✓ Les dépenses d'équipement : Près de 6,6 M€ de travaux ont été réalisés en 2020, contre plus de 15M€ en 2019 (Chap 23), et 92 k€ de frais d'études mandatés en 2020 contre 225 k€ en 2019 (Chap 20).
- ✓ 18 k€ de subvention ont été versés à THD06 en 2020 (Dépenses financières d'investissement, Chap 204).
- ✓ Le remboursement du capital s'élève en 2020 à 288 k€ (Chap 16).
- ✓ Les opérations d'ordre sont en nette augmentation du fait du transfert en 2020 des frais d'études en travaux (opérations patrimoniales) pour un montant de 3,3 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 188 035 € en 2020.

### 2. Les recettes d'investissement 2020

Analyse	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020
Dotations et subventions	5 817 428	5 038 177,18	6 297 114,68	31 282 260,62	9 108 217	-71%
Réduction réelle des dépenses d'investissement	0	0	657 115	412 854,64	261 838,93	-37%
Autres recettes réelles d'investissement	0	0	0	0	0	
<b>Total des recettes réelles d'investissement hors emprunt</b>	<b>5 817 428</b>	<b>5 038 177,18</b>	<b>6 954 229,68</b>	<b>31 695 115,26</b>	<b>9 370 055,93</b>	<b>-70%</b>
Recettes liées à l'emprunt	0	10 003 958,65	11 308 000	7 000 000	0	
Recettes d'investissement, opérations d'ordre	6 089,88	21 692,88	117 350,88	94 583,89	3 387 533,09	+3482%
Excédent d'investissement reporté	2 695 720,01	6 446 933,70	10 316 818,77	6 074 893,68	8 842 160,77	+46%
Excédent capitalisé 1068	0	0	0	0	0	
<b>=== TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT ===</b>	<b>8 519 237,89</b>	<b>21 510 762,41</b>	<b>28 696 399,33</b>	<b>44 864 592,83</b>	<b>21 599 749,79</b>	<b>-52%</b>

Les recettes d'investissement s'élevaient à près de 21,6 M€ en 2019 et ont subi une baisse de 52 % ramenées à -67 % indépendamment des résultats reportés sur 2019 et 2020, soit -26 M€ par rapport à l'exercice 2019 essentiellement en raison de la diminution des subventions perçues ainsi que l'emprunt non contracté en 2020.

AR Prefecture  
 000-250801879-20210330-21\_2021-BF  
 Publié le 09/04/2021

Les recettes d'investissement comprennent :

- ✓ Les subventions d'investissement (Chap 13) : Ces dernières sont en nette diminution en raison du fait qu'en 2019 la ré-imputation des subventions s'élevant à 20,4 M€ et figurant au compte 131 (subventions amortissables), avait été réalisée. Celles-ci avaient été réimputées au compte 132 (subventions non amortissables) conformément à la délibération n°20-2019-ANT du Comité Syndical du 22/03/2019 relative au non amortissement du réseau fibre.

Les subventions versées en 2020 (9,1 M€) se décomposent ainsi :

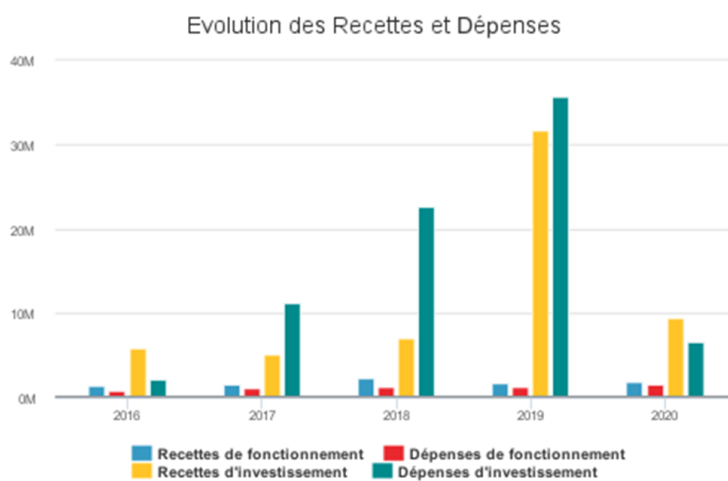
- L'Etat (FSN) : 2 965 558 €
- La Région SUD : 1 750 000 €
- Les CTI : 4 392 659 €

- ✓ Les annulations de travaux pour 262 k€ figurent en « réduction réelle des dépenses d'investissement » (Chap 23).
- ✓ Les recettes d'ordre concernent le transfert des études en travaux (opérations patrimoniales), pour un montant de 3,3 k€ (Chap 041), ainsi que les dotations aux amortissements (91 k€ contre 95 k€ en 2019, soit une baisse de -3 %) au Chap 040).

### RESULTAT D'INVESTISSEMENT :

Analyse	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	EVOLUTION 2019/2020
=== TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ===	2 072 304,19	11 193 943,64	22 621 505,65	36 022 432,06	10 188 034,81	-72%
=== TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT ===	8 519 237,89	21 510 762,41	28 696 399,33	44 864 592,83	21 599 749,79	-52%
Résultat d'investissement	3 751 213,69	3 869 885,07	-4 241 925,09	2 767 267,09	2 569 554,21	-7%
Excédent d'investissement reporté	2 695 720,01	6 446 933,70	10 316 818,77	6 074 893,68	8 842 160,77	+46%
Excédent d'investissement	6 446 933,70	10 316 818,77	6 074 893,68	8 842 160,77	11 411 714,98	+29%

Il en ressort un résultat d'investissement cumulé 2020 excédentaire, d'un montant de **11 461 714 €**.





**AR Prefecture****IV- L'AUTORISATION DE PROGRAMME**FITH  
006-250601879-20210330-21\_2021-BF

Reçu le 09/04/2021

Publié le 09/04/2021

Une autorisation de programme (AP) FITH a été mise en place sur le budget annexe visant le financement de l'ensemble du déploiement RIP.

Cette AP retrace, d'une part, la première phase de construction du réseau d'initiative public, correspondant au premier marché de travaux qui se terminera au premier semestre 2021 avec la fin des protocoles transactionnels permettant sur certains territoires de finaliser le déploiement.

Le tableau ci-dessous retrace l'AP en cours en tenant compte du réalisé 2016-2020 (CP antérieurs) ainsi que du solde (CP 2021) à ce jour.

	Montant Total	CP ANTERIEURS					CP 2021
		CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	
<b>DEPENSES</b>							
TOTAL PROGRAMMATION	<b>101 049 615</b>	2 035 799	11 169 129	22 575 589	15 285 635	6 593 441	43 390 022
		<b>57 659 593</b>					

Une modification de l'AP est prévue en 2021.